

04.04.2016 – 10:18 Uhr

**Caritas: la Suisse peut et doit en faire davantage pour les réfugiés syriens.**



Luzern (ots) -

La guerre en Syrie dure depuis plus de cinq ans. La situation humanitaire s'est énormément péjorée, quant à la situation politique du Moyen-Orient, elle est plus instable que jamais. Face à la situation catastrophique dans laquelle se trouvent la population syrienne et les personnes déplacées, les politiques ne réagissent qu'à contrecœur. Il n'y a aucune perspective véritable visant à trouver une solution à la crise des réfugiés. La Suisse aussi peut, et doit faire plus. Caritas invite la Confédération à agir sur différents plans.

Caritas critique la politique s'agissant de la crise des réfugiés: au lieu de procéder à une analyse pragmatique et concrète de la situation qui permettrait de proposer des solutions, elle fait le contraire. Elle renonce à une analyse approfondie, et chacun propose sa solution, inefficace et sans effet.

Le débat politique doit s'emparer enfin des causes de ces mouvements de fuite. D'après son expérience en matière d'aide humanitaire, Caritas voit une seule raison à cet afflux: la brutalité de la guerre en Syrie et l'absence complète de perspectives qui en découle pour les gens. Les personnes qui fuient essaient seulement de survivre, et ce ne sont pas les frontières, les barbelés, la mer ou le durcissement des lois sur l'asile qui vont les arrêter.

Contrairement à ce que prétendent certains, ni l'Europe ni la Suisse ne sont appelées à accueillir tous les demandeurs d'asile syriens. En réalité, 80 % de la population syrienne, qui compte 23 millions de personnes, est restée dans le pays, même si elle y est en fuite. Et environ 5 millions de personnes ont trouvé refuge dans les pays voisins, Turquie, Liban, Jordanie et Irak. Comparativement, les quelques 1,5 million de réfugiés qui ont fui vers l'Europe ne représentent qu'un petit 0,2 % de la population européenne de 650 millions de personnes.

Augmenter l'aide à la Syrie à 100 millions de francs par an au moins

Dans une perspective humanitaire, la communauté internationale doit veiller en priorité à ce que des espaces humanitaires soient créés en Syrie sous la protection de l'ONU. La Suisse a son rôle à jouer ici: elle doit mettre en oeuvre ses structures diplomatiques pour entreprendre tout ce qui est possible dans ce sens. Si la situation en Syrie continue d'être instable, ce n'est certainement pas la faute des réfugiés et des personnes qui fuient, mais bien celle des puissances régionales et des grandes puissances engagées dans le conflit qui refusent de se mettre d'accord. Ne serait-ce que pour cela, il est de notre devoir d'offrir accueil et protection aux réfugiés.

L'aide à la Syrie de la Suisse s'élève aujourd'hui à quelque 50 millions de francs par année. C'est totalement insuffisant, au vu de l'ampleur de la crise. L'aide à la Syrie sur place doit être augmentée et atteindre au moins 100 millions de francs par année - et ce ne doit pas être aux dépens de la coopération au développement. Les coupes proposées par le Parlement dans le budget 2016 sont donc complètement irréalistes, tout comme la proposition de couper dans le crédit-cadre 2017-2020 de la coopération au développement. Au contraire, il faut augmenter ce crédit-cadre pour atteindre les 0,7 % du PNB.

En ce qui concerne son aide humanitaire, Caritas a jusqu'ici engagé 18 millions de francs pour ses projets en Syrie, en Irak, en

Jordanie et au Liban. Elle a engagé 2,8 millions de francs pour ses projets sur la route des Balkans, avec un accent sur la Grèce. Ses priorités sont l'aide de survie et d'urgence aux familles de réfugiés ainsi que l'éducation et la protection des enfants déplacés par la guerre. Ces montants sont en grande partie dus à la générosité de donateurs privés et de contributions de la Chaîne du Bonheur. C'est donc la population civile qui montre au monde politique ce que c'est que d'agir solidairement.

Prendre en charge dignement les réfugiés

En matière de politique d'asile, il n'y a selon Caritas que deux possibilités d'aborder cette crise des réfugiés: soit on refuse de les accueillir, ce qui conduira à un engagement de l'armée aux frontières, soit on les accueille. Caritas en tire les conclusions suivantes: « Caritas Suisse est d'avis que la Suisse doit garantir l'accueil des réfugiés. Deuxièmement, nous refusons catégoriquement l'engagement de l'armée pour repousser les réfugiés aux frontières. Enfin, les réfugiés qui arrivent en Suisse doivent être traités et pris en charge dignement ».

L'hébergement et la prise en charge de requérants d'asile peuvent représenter une charge financière importante pour les communes et les cantons. Le Conseil fédéral doit donc faire des propositions pour garantir aux cantons et communes un soutien financier plus conséquent, ce d'autant que la situation actuelle des finances fédérales montre que des baisses d'impôts seraient envisageables.

Employer les structures existantes

Le Conseil fédéral, en accord avec les cantons, doit donc proposer des solutions permettant d'accueillir aussi simplement que possible les réfugiés dans les structures existantes. Pourquoi ne serait-il pas possible d'ouvrir aux réfugiés les écoles professionnelles, les gymnases, les hautes écoles ou les associations, et leur permettre de participer à notre société dès le début?

Information aux rédactions:

Stefan Gribi, responsable du département de la communication, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, au numéro de tél. 041 419 22 37 ou par mail [sgri-bi@caritas.ch](mailto:sgri-bi@caritas.ch).

Vous trouverez des photographies et une carte des projets de Caritas à télécharger en version imprimable sous [www.caritas.ch/fotos](http://www.caritas.ch/fotos).

Medieninhalte



*Famille syrienne en Jordanie. Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100000088](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100000088) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz/Caritas Suisse/Alexandra Wey"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100786152> abgerufen werden.